



Génération Ville d'Avray s'engage sur le centre-ville

Le « nouveau » centre-ville fait beaucoup parler de lui depuis qu'un projet a été décidé durant l'ancienne mandature par Madame Aline de Marcillac. Il a fait débat durant la campagne municipale. Il suscite toujours beaucoup de questions de la part des dagovéranais. La plateforme citoyenne mise en place par la Mairie montre d'ailleurs que la vision des dagovéranais est aux antipodes du projet qu'elle a choisi à l'issue d'un concours d'architectes dont on a peu parlé. Plusieurs raisons majeures peuvent l'expliquer.

Le projet actuel de la Mairie donne la priorité aux promoteurs

La démarche actuelle de la Mairie, sorte de Monopoly local, consiste à vendre à un promoteur une partie du domaine public de Ville d'Avray en contrepartie de la réalisation d'équipements municipaux et d'espaces de service. Impossible d'intéresser un promoteur sans lui donner suffisamment de mètres carrés. **La logique de rentabilité du promoteur, liée à la localisation du foncier qui lui est vendu, conditionne alors l'emplacement des équipements publics.** Le monde à l'envers...

Rue de Sèvres, le projet de centre-ville prévoit d'implanter un immeuble d'habitations doté d'une crèche en remplacement du parking public, construit en 2013 et dont l'utilité n'est plus à démontrer. **Difficile d'imaginer un lieu plus difficile que cette départementale très fréquentée pour déposer ses enfants** le matin et venir les chercher le soir.

Place Charles de Gaulle, le projet de centre-ville prévoit un programme d'habitations abritant une brasserie et une maison médicale en remplacement de l'immeuble de la Poste. **Pourquoi une deuxième brasserie sur un carrefour alors que celle de l'Entr@cte, à deux pas, restaurée à grand frais, est le lieu idéal pour assurer son succès ?** Une maison médicale, située sur une départementale, sans espace de stationnement pour les patients, les ambulances et les services d'urgence, est-elle adaptée pour attirer les médecins à Ville d'Avray ? Quels sont les résultats de la concertation avec les professionnels de santé ? Quels sont les professionnels de santé prévus ?

Ce projet de ce centre-ville serait aménageable à la marge **à condition que les quatre emplacements du centre-ville soient cédés aux promoteurs.** La logique financière du promoteur l'emporte sur la démarche municipale centrée sur les besoins des habitants. De plus, en cédant une grande partie de son patrimoine public, Ville d'Avray perd beaucoup en capacité d'adaptation future.

Le projet actuel privilégie la destruction des bâtiments à leur réhabilitation

Destruction de Chanteclerc, destruction du bâtiment de la Poste, destruction de la crèche Pradier. Ces destructions ne sont pas toutes indispensables. Aucune n'est vertueuse pour l'environnement. **Nous sommes face à un projet typique de l'ancien monde centré sur la densification après destruction, alors que la modernité privilégie la réhabilitation des bâtiments et la végétalisation intra-urbaine.**

Que peuvent concrètement attendre les dagovéranais de l'actuel projet ? Au-delà de la densification urbaine, une dévalorisation du patrimoine de la seule place de la ville, une complication de la vie des familles accompagnant leurs enfants à la crèche, une augmentation des difficultés de stationnement et l'abattage de nombreux arbres.

Le projet de Génération Ville d'Avray

Embellir notre ville, améliorer la vie de tous les dagovéranais

Notre vision du cœur de ville a pour seule **ambition d'embellir Ville d'Avray et d'améliorer la vie de tous les dagovéranais.** Cette vision s'appuie sur deux autres piliers : la préservation du patrimoine et l'adaptation de la ville à l'évolution des besoins des habitants face aux phénomènes naturels : le changement de notre climat et les crises sanitaires actuelles et futures.

Embellissons notre jolie place

A la différence de la plupart des communes avoisinantes, Ville d'Avray a la chance d'avoir un centre-ville naturel, la place Charles de Gaulle, la place de l'église, emblème du côté village de notre cité. Embellissons cet espace rare en arborant une partie de l'actuel parking en continuité avec le jardin et la brasserie de l'Entr@cte. Notre nouvelle place accueillerait le marché mais aussi un manège à deux étages, des bancs à l'ombre des arbres.

De la vie du printemps à l'automne !

Protégeons le patrimoine de la ville par la mise en place de SPR

Le télétravail se généralise en raison de la pandémie et beaucoup de citoyens d'Île de France commencent à quitter Paris et d'autres villes très denses pour retrouver calme et verdure. La Fontaine du Roy, l'église de Ville d'Avray, mais aussi les maisons d'architecture variée, les sentes, la végétalisation intra-urbaine et les arbres disséminés ici et là font partie du patrimoine et fondent l'attractivité de Ville d'Avray. C'est pour ces raisons que, malgré l'enclavement de Ville d'Avray et le manque de transport, de nouveaux habitants rejoignent notre ville et que beaucoup y restent.

Cultivons les points forts de Ville d'Avray, développons son attractivité en créant plusieurs **Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)** dont l'objectif est de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural urbain ou paysager d'une ville, un village ou un quartier. Plusieurs villes, comme Les Clayes-sous-Bois ou Suresnes, en ont instaurés. Chatenay-Malabry, Sèvres et Chaville ont lancé le processus. Pourquoi pas Ville d'Avray ?

Faisons aussi évoluer le PLU dans ce sens afin de modérer l'urbanisation de Ville d'Avray, dont la densité est celle d'une grande ville comme Strasbourg, de limiter l'artificialisation des sols, de développer la végétalisation intra-urbaine et les espaces verts de pleine terre pour réduire l'effet « îlot de chaleur » par évapotranspiration.

Transformons l'immeuble de la Poste en immeuble d'habitation

Avec le concours d'un architecte soucieux de la proximité d'une église du XVIIIème siècle et de la Fontaine du Roy classés et monuments historiques, transformons le bâtiment de la Poste en immeuble d'habitation rehaussé d'un étage avec terrasse où le rez-de-chaussée accueille un espace « seniors », un point Poste, un cabinet de personnels soignants, décidé et mis en place avec les praticiens de Ville d'Avray, et éventuellement un poste de police municipale. Quelques places extérieures sont réservées à l'accueil des patients.

Aménageons un lieu de convivialité square Maningue

Afin de desservir les commerces de centre-ville, le parking est maintenu et réaménagé pour y accueillir les vélos. Au-dessus du parking, en terrasse, un bar à tapas accueille les dagovéraniens. Une végétalisation en bord de trottoir et quelques tilleuls dissimulent le parking et mettent en valeur cet espace de convivialité.

Préservons l'espace petite enfance de la circulation automobile et des vélos

L'ancienne école Chanteclerc est maintenue comme un centre dédié à la petite enfance : relais assistante maternelle et parentale, espace de jeux et d'activités pour enfants ainsi que le Petit Dôme (lieu d'accueil parent enfant).

Une nouvelle crèche seulement si...

...la mise aux normes de la crèche Pradier n'est pas réalisable en réhabilitant l'actuel bâtiment. Son remplacement par un nouveau bâtiment accueillant la nouvelle crèche au rez-de-chaussée et une résidence pour personnes âgées en étages prendrait alors tout son sens. L'actuelle surcapacité relative des crèches Fanny et Cantilènes ainsi que la disponibilité d'assistantes maternelles facilitent la prise en charge de tous les enfants durant les travaux.

Facilitons l'accès au centre-ville

En complément du parking du Collège, les parkings de la rue de Sèvres et d'une partie de la place Charles de Gaulle permettent notamment aux familles et à nos aînés d'accéder au centre-ville quand l'usage du vélo n'est pas la solution.

Enfin, le financement de l'aménagement de notre centre-ville est facilité par la **cession du pavillon Malglaive et de la maison Pradier** reconvertis en lieu d'habitation. Si le besoin en est confirmé, un espace de bureaux y est installé en rez-de-chaussée.

Tourné vers les habitants plutôt que vers l'exigence de rentabilité des promoteurs, le projet de GVDA pour le centre-ville se veut raisonnable, à dimension humaine et adapté à notre temps. Si Ville d'Avray n'était qu'un quartier, aucune ville n'envisagerait de le densifier à ce point, ne serait-ce qu'en raison de l'éloignement des transports et de sa topographie, une grande partie de nos concitoyens habitant sur un coteau.

Ensemble, améliorons la qualité de vie des dagovéraniens, aujourd'hui et demain.

Si vous adhérez à ce projet, aidez-nous à le faire aboutir.

Rejoignez l'association Génération Ville d'Avray, groupe d'opposition apolitique sur :

www.generation-villedavray.fr

contact : generationvilledavray@gmail.com

